

FICHES ACTIONS CTG :

Présentation au bureau communautaire du 16 octobre 2023

THEMATIQUE N°1 : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE : Services aux familles

Fiche Action n°1 : Poursuivre le développement de l'offre d'accueil de la MPE « Mômes en cœur » (Vars)
Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis
<ul style="list-style-type: none"> - En 2022, inauguration du pôle « Mômes en cœur » à Vars. - un ALSH et un multi-accueils (petite crèche, RPE, LAEP). - Capacité d'accueil max. de la crèche : 39 <p>Objectif : Proposer une offre de service en faveur de la petite enfance, en adéquation avec les besoins des familles.</p>
Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage en 2022 à 24 - Montée en puissance en 2 phases : sept 2023 (30) et janvier 2024 (39) en répondant aux exigences de la Caf et de la PMI. <p>Augmentation de la capacité =</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation du personnel et/ou du volume horaire des agents déjà présents. - augmentation du nombre d'heure du référent santé : modification de la convention - recrutement de l'accompagnant santé sur un 0.2 ETP

Fiche Action n°2 : Réorganiser les MPE d'Aigre et de Mansle
Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis
<ul style="list-style-type: none"> - constat : le mode de garde « accueil occasionnel » ne correspond plus à la demande. <p>Offre actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EAJE : 1.5 jrs (Aigre) et 2 jrs (Mansle) - LAEP : à Mansle l'après midi - Mutualisation des locaux sur Mansle : difficile de proposer une régularité de l'offre. - des agents sur les 2 sites <p>Objectif : Réfléchir à une nouvelle organisation de l'offre de services répondant aux besoins actuels des familles (besoins qui ont changé depuis la création des MPE).</p>
Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une commission de travail afin de travailler ensemble sur l'équilibre de l'offre et de la demande. - Poursuivre l'harmonisation des pratiques sur les 2 services - Repenser les LAEP car la fréquentation n'est pas très élevée : horaires ? le service ?? - Renforcer les RPE et le rendre visible auprès des habitants et des élus : lieu ressource, 1^{er} accueil pour la recherche de mode de garde + accompagnement des familles et des professionnels
Réflexion et étude dès fin 2023 avec perspectives plus ou moins longues de réalisation en fonction des besoins

PRESERVER, DEVELOPPER LES PLACES D'ACCUEIL

PROPOSER DES SERVICES ATTRACTIFS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

RENDRE VISIBLE ET FACILITE L'ACCES A L'INFORMATION

Fiche Action n°3 : Soutenir et/ou développer le maintien de l'offre de garde des Assistants**Maternels****Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

Constat :

- une diminution du nombre d'assistants maternels agréés et en activité
- d'ici 5 à 10 ans beaucoup de départs à la retraite (plus d'1/3 a plus de 50 ans).
- pas de jeune professionnel dans ce métier (plus de 30 ans).
- des parents qui peinent à trouver un mode de garde répondant à leurs besoins (horaires, proximité...)

Objectifs :**Maintenir l'offre de services en faveur de la petite enfance, en adéquation avec les besoins des familles.****Accompagner les professionnels et valoriser le métier****Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre**

Le rôle des RPE est primordial :

être en veille

accompagner les projets individuels, ainsi que les projets collectifs (tel que les MAM par exemple).

Favoriser la promotion et valoriser le métier en s'appuyant notamment sur le SDSF (cf ses orientations) : déployer la communication

Soutenir la formation continue des professionnels par le biais des RPE.

Mettre en place des permanences, des temps de formation

Pour les professionnels des RPE, s'informer et se former pour rester au plus près de l'actualité et des évolutions de PE

FACILITER L'INSTALLATION DE PROJETS**RENDRE VISIBLE ET FACILITE L'ACCES A L'INFORMATION****Fiche Action n°4 : Mettre en place des actions favorisant la continuité éducatives****Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

Enjeu = continuité éducative : contribuer à la réussite de l'enfant dès son plus jeune âge

Cohérence entre acteurs sur leurs champs d'interventions : scolaires / peri et extra scolaires

Objectif :**Offrir à l'enfant l'appui et les ressources dont il a besoin pour réussir et s'épanouir.****Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre**

- créer et renforcer les passerelles MPE, ALSH et les écoles

- coordonner Pedt/Plan mercredi/CDA/ CTG et approfondir les mises en relation avec les acteurs scolaires

- déploiement du CLAS sur le territoire

- proposer la participation des directeurs d'ALSH dans les conseils d'école

- Favoriser l'inclusion et la mixité : politique d'accessibilité aux structures (formation sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap...)

- Accompagner et soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant afin d'améliorer le lien et la relation confiance école/parent

FACILITER LES CONDITIONS DE REUSSITE EDUCATIVE**OFFRIR UNE OFFRE IDENTIQUE SUR TOUTE LA CDC**

Fiche Action n°5 : Finaliser l'expérimentation de la tarification des ALSH**Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

- expérimentation avec des gestionnaires volontaires dont la Cdc Cœur de Charente

Objectif :

faire évoluer la modalité de tarification aux familles pour :

- améliorer l'équité et la cohérence des pratiques tarifaires sur l'ensemble du département
- renforcer ainsi l'accessibilité aux équipements.

Individualiser l'accompagnement des gestionnaires d'ALSH

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

Analyser la grille tarifaire en vigueur

Proposer une tarification basée sur un taux d'effort en fonction du Quotient Familial

Expérimenter sur les 3 accueils de loisirs du territoire

Evaluer la tarification sur les mercredis et vacances scolaires à partir de février 2023

EQUITE, ACCESSIBILITE, HARMONISATION

Fiche Action n°6 : Parentalité : offrir des espaces de rencontres et de débats aux familles**Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

Besoin permanent d'accompagnement des familles ressentis par les acteurs du territoire de la PE à la jeunesse.

De plus, suite aux différentes commissions, les élus de notre territoire ont remonté des problématiques liés à la fonction parentale

Les objectifs :

- accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants.

- Rompre l'isolement de certains parents et créer du lien social.

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

- recenser les acteurs et renforcer les collaborations

- renforcer la communication auprès des familles

- une ou des journées « parentalité »

- promouvoir et rendre visible les lieux ressources et espaces de rencontres : LAEP, Ludothèque, actions des centres sociaux, des bibliothèques...)

- poursuivre et mettre en place de nouvelles actions dans le cadre du REAAP

- former, outiller les professionnels qui sont en lien direct avec les parents (ATSEM, Animateur...)

- communiquer et renforcer l'accompagnement via les promoteurs du net « parentalité »

ESPACE D'ECOUTE ET D'ECHANGES

ESPACES DE SOCIALISATION ET DE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Fiche Action n°7 : Création d'un kit d'accueil « naissance », « nouvel arrivant »

Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis

Valoriser et promouvoir l'attractivité de notre territoire en informant les familles des services de proximité existants sur la communauté de communes

Objectif :

Accueillir au mieux les nouvelles familles, nouveaux habitants

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

Communication et collaboration avec les communes : Recenser le nombre de naissances sur le territoire et les nouveaux arrivants

Proposer un kit d'accueil « naissance » « nouvel arrivant » comprenant :

- des informations sur les modes de garde
- des informations pour faciliter la mise en relation des parents avec les services de soutien à la parentalité de chaque territoire
- des informations sur notre engagement environnemental, éco-responsable
- un doudou ou couche lavable ??? (naissance)
- maison de santé ?...

-...

Voir la pertinence des thématiques dans le « kit »

VALORISER LES NAISSANCES

INFORMER SUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Fiche Action n°8 : Structurer le réseau jeunesse sur l'ensemble du territoire**Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

- 3 animateurs jeunes
- interventions non identiques mais complémentaires
- Mission locale Arc Charente : un partenariat financier de la CDC

Les objectifs :

- **Renforcer les collaborations entre les animateurs jeunes (projets, accompagnement des jeunes...)**
- **Renforcer la visibilité et faciliter l'accès aux jeunes**
- **Impulser un travail partenarial et coordonné avec les acteurs du territoire impliqués dans les politiques jeunesse.**
- **Aller vers les jeunes les plus éloignés géographiquement mais aussi socialement**
- **Soutenir et accompagner les jeunes vers leur autonomie**

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

- Coordonner la dynamique jeunesse sur le territoire
- Identifier des thématiques et problématiques de réponse aux besoins sociaux et d'accès aux droits des jeunes
 - Co-construire des priorités, renforcer le réseau d'acteurs (associations, collectivités et institutions), les passerelles entre les professionnels de la jeunesse.
 - Travailler sur les articulations entre les dispositifs de prévention, d'orientation, d'accompagnement, et les relations entre les acteurs scolaires et les acteurs jeunesse.
 - Communiquer et renforcer l'accompagnement via les promeneurs du net
 - Elaborer des projets mutualisés
 - Favoriser et valoriser l'implication des jeunes sur le territoire via des projets, un conseil de jeunes...
 - Soutenir les animateurs jeunes (temps de travail, espace identifié...)
 - Travailler sur la faisabilité de renforcer la mission des animateurs jeunes (PS Jeunes)
 - Demander une labellisation Information Jeunesse
 - Améliorer la connaissance de l'offre de loisirs à destination des jeunes

DEVELOPPER DES ESPACES JEUNES SUR TOUTE LA CDC

OUVRIRE LE CHAMP DES POSSIBLE POUR NOTRE JEUNESSE

**ACCOMPAGNER DANS LEUR PARCOURS DE VIE QU'ILS ONT CHOISI ET QUI LEUR
RESSEMBLE**

Fiche Action n°9 : Maintenir et promouvoir l'offre culturelle du territoire**Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

En milieu rural : l'accès à la culture difficile

- cdc : compétence culture et patrimoine
 - valorise un grand nombre de sites
 - met en place des projets culturels. **Objectifs :**
- **valoriser les dynamiques culturelles,**
- **soutenir l'accès de la population aux manifestations locales,**
- **permettre aux habitants de s'approprier les ressources du territoire.**

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

Poursuite et renforcement des actions culturelles via :

- la promotion des projets et manifestations du territoire
- le développement et renforcement de l'offre culturelle pour les scolaires, les habitants (bibliothèques, du festival cœur en scène...)
- le soutien aux acteurs du territoire via des subventions.
- la mise en place d'une aide d'accès à la culture pour les scolaires en partenariat avec les 3 aiRes

ACCES A LA CULTURE POUR TOUS**DEVELOPPER L'IDENTITE « CŒUR DE CHARENTE »****Fiche Action n°10 : Soutenir et accompagner les initiatives sociales et solidaires****Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

Initiatives locales existantes mais pas assez mises en valeur

Objectifs :

- **Rendre acteur le citoyen et renforcer les lieux ressources existants**
- **Améliorer l'autonomie du citoyen**
- **Valoriser les initiatives sociales et solidaires**
- **Maintenir le bien-vivre ensemble**

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

- Identifier les différents acteurs engagés
 - Faire vivre les lieux de rencontre
 - Etre à l'écoute des habitants sur des événements festifs, sur des temps informels...
- Associer les familles sur des actions simples
- Accompagner les initiatives locales (appui TK, matériel, aide aux recherches de financement...)
 - Impulser et soutenir des actions itinérantes
 - Recenser et mettre en lumière les actions du territoire via une communication très large

HABITANT = ACTEUR SUR SON TERRITOIRE**FAVORISER LES COOPERATIONS**

Fiche Action n°11 : Création d'un réseau d'acteurs**Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

Plusieurs acteurs au service des habitants

Objectifs :**la mise en synergie des acteurs pour :**

- développer une approche transversale
- favoriser les coopérations
- être dans une démarche d'interconnaissance

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

Renforcer la coordination du projet social de territoire :

- Organiser et mettre en place des temps d'échanges avec les acteurs : petit dej d'acteurs,... afin de renforcer les coopérations.
 - Avoir une meilleure connaissance et un meilleur maillage entre acteurs
 - travailler sur des projets communs
- Participer au réseau PASIP (Premier accueil Social Inconditionnel de Proximité)

FACILITER L'ORIENTATION DES FAMILLES**MAILLER LE TERRITOIRE****Fiche Action n°12 : Veiller au maillage des espaces d'accès aux droits****Contexte / Enjeux / Objectifs Poursuivis**

Territoire rural vaste

Problématiques de mobilité

Sur cœur de Charente, des Maisons France Services ont vu le jour dans la 1^{ère} CTG, 3 MFS fixes et 1 itinérante.**Les objectifs :**

- Proposer des lieux d'accueil de proximité et développer le « aller-vers »
- Renforcer l'équité des services
- Faciliter l'accès aux droits pour tous : l'ensemble des citoyens du territoire
- Lutter contre l'isolement et la précarité

Description de l'action – Conditions et modalités de mise en œuvre

Maintenir ou développer l'offre de services de proximité et faciliter leur accessibilité par :

- la mutualisation et le partenariat sur un même lieu de plusieurs types de services (publics et privés)
- le renforcement de l'itinérance en délocalisant des permanences ou autres
- la digitalisation et le numérique, attention à l'aménagement des espaces ou équipements (mobiles ou fixes)

Renforcer la communication sur l'existant auprès de la population du territoire : Quelles sont les possibilités d'accès aux droits qui s'offre à elle.

FACILITER L'ACCES AUX DROITS POUR TOUS**DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES GENS VIA LE NUMERIQUE**